

Commission vaudoise de qualification pour la boulangerie-pâtisserie-confiserie



Av. Général-Guisan 48 • 1009 Pully

Tél.: 021 728 47 31 • Fax: 021 729 57 09

E-mail: formation@boulangerie-vd.ch

Informations sur le déroulement
des procédures de qualification

2019

orientation

BOULANGERIE-PÂTISSERIE (CFC)

CONTRÔLE DES CLASSEURS DE RECETTES :

Emplacement :

Lundi 29 avril ou mardi 30 avril
selon convocation individuelle, durée 45 minutes
Maison des boulangers-pâtisseries-confiseurs
Av. Général-Guisan 48 – 1009 Pully

EXAMENS THEORIQUES :

Défense orale du TPA

Emplacement :

Période gérée par la Direction de l'EPM
Ecole professionnelle de Montreux

Examen ECG

Emplacement :

lundi 20 mai de 08h30 à 11h30
Ecole professionnelle de Montreux

Artisanat et technologie (oral)

Emplacement :

vendredi 7 juin – durée 30 minutes
Horaire selon convocation
Maison des boulangers-pâtisseries-confiseurs
Av. Général-Guisan 48 – 1009 Pully

Création

Emplacement :

vendredi 7 juin – durée 150 minutes
Horaire selon convocation
Laboratoire CIE
Av. Général-Guisan 42 a) – 1009 Pully

Economie d'entreprise

Artisanat et technologie (écrit)

Emplacement :

jeudi 6 juin de 08h30 à 10h00
jeudi 6 juin de 10h15 à 11h45
Ecole professionnelle de Montreux

EXAMENS PRATIQUES :

entre le lundi 13 mai au jeudi 20 juin 2019

- Candidats « boulanger(ère)-pâtissier(ère) CFC » :
12 heures sur une demie journée (durée 4h.) et un jour entier (durée 8h.)
- Candidats « complément en boulangerie, sur une année de formation » :
8 heures sur 2 demies journées (durée 2 X 4h.)

Détermination des dates **NOUVEAU**:

Les entreprises seront appelées à informer la Commission de qualification des jours de la semaine (du lundi au vendredi) qui conviennent pour effectuer l'examen. L'administrateur des examens déterminera les dates effectives de passage des candidats dans le cadre de la période allant du 13 mai au 20 juin 2019. Les jours fixés par la convocation officielle ne peuvent pas être modifiés par l'entreprise ou le candidat.

Motivation : Ces dernières années la majorité des entreprises ont souhaité le passage de l'examen, le plus tard possible, à la fin de la session. Il nous est impossible de concentrer tous les examens pratiques sur la seule dernière semaine.

CEREMONIE DE PROMOTIONS ET REMISES DES CERTIFICATIONS:

Lundi 1^{er} juillet 2019 , dès 16h.00, au Forum, à Savigny VD.

IMPORTANT : La convocation officielle et ses annexes peuvent modifier les présentes informations. La convocation officielle et ses annexes prévalent sur cette note.

Commission vaudoise de qualification pour la



boulangerie-pâtisserie-confiserie

Av. Général-Guisan 48 • 1009 Pully

Tél.: 021 728 47 31 • Fax: 021 729 57 09
E-mail: formation@boulangerie-vd.ch

Informations sur le déroulement des procédures de qualification

2019

orientation

PÂTISSERIE-CONFISERIE (CFC)

CONTRÔLE DES CLASSEURS DE RECETTES :

Emplacement :

Lundi 29 avril ou mardi 30 avril
selon convocation individuelle, durée 45 minutes
Maison des boulangers-pâtisseries-confiseurs
Av. Général-Guisan 48 – 1009 Pully

EXAMENS THEORIQUES :

Défense orale du TPA

Emplacement :

Période gérée par la Direction de l'EPM
Ecole professionnelle de Montreux

Examen ECG

Emplacement :

lundi 20 mai de 08h30 à 11h30
Ecole professionnelle de Montreux

Artisanat et technologie (oral)

Emplacement :

mardi 4 juin – durée 30 minutes
Horaire selon convocation
Ecole professionnelle de Montreux

Création

Emplacement :

mardi 4 juin – durée 150 minutes
Horaire selon convocation
Ecole professionnelle de Montreux

Economie d'entreprise

Artisanat et technologie (écrit)

Emplacement :

jeudi 6 juin de 08h30 à 10h00
jeudi 6 juin de 10h15 à 11h45
Ecole professionnelle de Montreux

EXAMENS PRATIQUES :

entre le lundi 13 mai au jeudi 20 juin 2019

- Candidats « pâtissier(ère)-confiseur(euse) CFC »:
12 heures sur une demie journée (durée 4h.) et un jour entier (durée 8h.)
- Candidats « complément en confiserie, sur une année de formation » :
8 heures sur 2 demies journées (durée 2 X 4h.)

Détermination des dates NOUVEAU:

Les entreprises seront appelées à informer la Commission de qualification des jours de la semaine (du lundi au vendredi) qui conviennent pour effectuer l'examen. L'administrateur des examens déterminera les dates effectives de passage des candidats dans le cadre de la période allant du 13 mai au 20 juin 2019. Les jours fixés par la convocation officielle ne peuvent pas être modifiés par l'entreprise ou le candidat.

Motivation : Ces dernières années la majorité des entreprises ont souhaité le passage de l'examen, le plus tard possible, à la fin de la session. Il nous est impossible de concentrer tous les examens pratiques sur la seule dernière semaine.

CEREMONIE DE PROMOTIONS ET REMISES DES CERTIFICATIONS:

Lundi 1^{er} juillet 2019 , dès 16h.00, au Forum, à Savigny VD.

IMPORTANT : La convocation officielle et ses annexes peuvent modifier les présentes informations. La convocation officielle et ses annexes prévalent sur cette note.

Commission vaudoise de qualification pour la



boulangerie-pâtisserie-confiserie

Av. Général-Guisan 48 • 1009 Pully

Tél.: 021 728 47 31 • Fax: 021 729 57 09

E-mail: formation@boulangerie-vd.ch

Informations sur le déroulement des procédures de qualification

2019

Boulangier-pâtissier-confiseur AFP
Boulangère-pâtissière-confiseuse AFP

EXAMENS THEORIQUES :

Lundi 20 mai 2019

EPM - av. Rousseau 3 - 1815 Clarens

Examen de création

Examen des connaissances professionnelles orales

Examens écrits des branches techniques

POUR LES CANDIDATES ET CANDIDATS VAUDOIS

EXAMENS PRATIQUES : Dans l'entreprise de formation

Annonce des cinq groupes de produits à évaluer à remettre jusqu'au **30 novembre 2018** à la Commission de qualification.

Le questionnaire concernant le choix des dates de l'examen pratique est envoyé aux entreprises par la DGEP.

Détermination de la date NOUVEAU:

Les entreprises seront appelées à informer la Commission de qualification du jour de la semaine (du lundi au vendredi) qui convient pour effectuer l'examen. L'administrateur des examens déterminera la date effective de passage du candidat dans le cadre de la période allant du 13 mai au 20 juin 2019. Le jour fixé par la convocation officielle ne peut pas être modifié par l'entreprise ou le candidat.

Motivation : Ces dernières années la majorité des entreprises ont souhaité le passage de l'examen, le plus tard possible, à la fin de la session. Il nous est impossible de concentrer tous les examens pratiques sur la seule dernière semaine.

CEREMONIE DE PROMOTIONS ET REMISES DES CERTIFICATIONS:

Lundi 1^{er} juillet 2019, dès 16h.00, au Forum à Savigny VD.

IMPORTANT : La convocation officielle et ses annexes peuvent modifier les présentes informations. La convocation officielle et ses annexes prévalent sur cette note.